

COMPE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2005 A LORMAISON

Monsieur LAGNY souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Communautaire en précisant qu'il s'agit de la dernière réunion organisée dans la salle Marcel Pagnol : les travaux de construction de la nouvelle salle réalisée par la Communauté de Communes des Sablons devant démarrer très prochainement.

Monsieur le Président remercie la Commune de Lormaison pour son accueil chaleureux et demande au Conseil Communautaire d'observer une minute de silence en la mémoire de Monsieur Bernard DEPERNET.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à Monsieur DENGREMONT, membre suppléant de la commune de Fresneaux-Montchevreuil.

I – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Denis VAN HOUTTE est élu à l'unanimité secrétaire de séance

II - CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2005 :

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 21 mars 2005 ne soulève aucune question et est donc ***adopté à l'unanimité.***

III – RELEVÉ DES DECISIONS DES BUREAUX DU 2 ET 12 MAI 2005 :

Le Président présente les décisions prises lors des bureaux du 2 et 12 mai 2005 en vertu de la délégation accordée. ***Cette présentation ne soulève aucune remarque.***

IV – RAPPORT D'ACTIVITE 2004

Monsieur le Président présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes des Sablons en 2004.

Il précise que pour sa première année d'exploitation, les résultats de la piscine des Sablons Aquoise sont conformes aux prévisions. Il s'agit là d'un résultat très encourageant.

S'agissant du musée de la Nacre et de la Tabletterie, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que le coût par habitant de son fonctionnement s'élève à 0.20 €uros. Ce résultat est véritablement remarquable et récompense le travail accompli par les employés du musée et plus généralement par la C.C.S.

Madame CHAPELOUX remercie Monsieur le Président pour l'initiative prise en matière de communication des dates de réunion et précise qu'elle s'abstiendra sur le vote de ce rapport d'activité dans la mesure où, pour des raisons professionnelles, elle n'avait pu assister aux réunions du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (Madame CHAPELOUX s'étant abstenue) le rapport d'activité 2004.

V – RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Monsieur le Président donne lecture au Conseil Communautaire du rapport d'observations définitives sur la gestion de la Communauté de Communes des Sablons entre 2001 et 2003 établi par la Chambre Régionale des Comptes

Monsieur LEBLANC relève quelques inexactitudes dans le rapport établi par la CRC au niveau des taux de subventions accordés dans le cadre de l'opération patrimoine.

Monsieur le Président souligne que ce rapport très favorable est le fruit du travail de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire.

Le conseil Communautaire prend acte de ce rapport

VI – COMPTES ADMINISTRATIFS 2004 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Président présente les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2004 dont les résultats sont les suivants :

Budget Principal :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	11 516 416,42 €uros
Recettes :	13 831 588,85 €uros
Solde reporté 2003 :	643 580,28 €uros
Excédent	2 958 752,71 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :	5 297 569,49 €uros
Recettes :	4 513 932,69 €uros
Solde reporté 2003:	- 1 084 743,57 €uros
Déficit	- 1 868 380,37 €uros

Résultat brut de clôture : 1 090 372,34 €uros

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 3 223 704,84 €uros
Restes à réaliser en recettes d'investissement : 1 668 526,00 €uros

Résultat net de clôture : - 464 806,50 €uros

Budget annexe Parc d'activités « les Vallées »

Section de fonctionnement :

Dépenses :	585 879,58 €uros
Recettes :	585 631,58 €uros
Déficit	248,00 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :	381 240,88 €uros
Recettes :	216 985,00 €uros
Solde reporté 2003 :	- 402 885,61 €uros
Déficit	567 389,49 €uros

Résultat brut de clôture : - 567 389,49 €uros

Budget annexe Parc de stationnement

Section de fonctionnement :

Dépenses :	0,00 €uros
Recettes :	54 262,50 €uros
Solde reporté 2003 :	22 274,73 €uros
Excédent	76 537,23 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :	191 087,27 €uros
Recettes :	29 693,07 €uros
Solde reporté 2003 :	32 316,67 €uros
Déficit	129 077,53 €uros

Résultat brut de clôture : - 52 540,30 €uros

Budget annexe Musée de la Nacre

Section d'exploitation :

Dépenses :	284 877,87 €uros
Recettes :	348 990,35 €uros
Solde reporté 2003 :	- 5 008,56 €uros
Excédent :	59 104,22 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :	158 369,75 €uros
Recettes :	134 820,14 €uros
Solde reporté 2003 :	- 4 541,79 €uros
Déficit	- 28 091,40 €uros

Résultat brut de clôture : 31 012,82 €uros

Budget annexe Transports

Section d'exploitation :

Dépenses :	492 993,19 €uros
Recettes :	496 380,72 €uros
Excédent	3 387,53 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :	0 €uros
Recettes :	54 336,66 €uros
Solde reporté 2003	- 56 224,63 €uros
Déficit	- 1 887,87 €uros

Résultat brut de clôture : 1 499,56 €uros

Budget annexe Piscine Aquoise

Section de fonctionnement :

Dépenses :	685 968,84 €uros
Recettes :	685 968,84 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :	0 €uros
Recettes :	0 €uros

Résultat brut de clôture : 0 €uro

Budget annexe ZA Marquises

Section de fonctionnement :

Dépenses :	0 €uros
Recettes :	0 €uros

Section d'investissement :

Dépenses :	0 €uros
Recettes :	0 €uros

Résultat brut de clôture : 0 €uro

Monsieur PETIT fait ensuite procéder au vote de chacun de ces comptes administratifs :

- **Budget principal : le Conseil Communautaire, Madame CHAPELOUX s'étant abstenue, l'adopte à l'unanimité.**
- **Budget annexe Parc d'activités « Les Vallées » : le Conseil Communautaire, Madame CHAPELOUX s'étant abstenue, l'adopte à l'unanimité.**
- **Budget annexe Parc de stationnement : le Conseil Communautaire, Madame CHAPELOUX s'étant abstenue, l'adopte à l'unanimité.**
- **Budget annexe Musée de la Nacre : le Conseil Communautaire, Madame CHAPELOUX s'étant abstenue, l'adopte à l'unanimité.**
- **Budget annexe Transports : le Conseil Communautaire, Madame CHAPELOUX s'étant abstenue, l'adopte à l'unanimité.**
- **Budget annexe Piscine Aquoise : le Conseil Communautaire, Madame CHAPELOUX s'étant abstenue, l'adopte à l'unanimité.**
- **Budget annexe ZA les Marquises : le Conseil Communautaire, Madame CHAPELOUX s'étant abstenue, l'adopte à l'unanimité.**

VII – COMPTE DE GESTION 2004 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Président propose d'approuver les comptes de gestion 2004 pour le budget principal et les budgets annexes établis par Monsieur GOBIN, Receveur de la Communauté de Communes des Sablons dont les résultats correspondent avec ceux du compte administratif du même exercice.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'ensemble des comptes de gestion.

VIII – BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2005

Monsieur le Président présente les budgets supplémentaires ayant pour objet principal la reprise des restes à réaliser et l'intégration des résultats de l'exercice 2004.

Budget Principal

Le budget supplémentaire de l'exercice 2005 est équilibré en recettes et dépenses à la somme de **5 315 815,71 €uros** répartis comme suit :

- Section de fonctionnement : 125 045,00 €uros
- Section d'investissement : 5 190 770,71 €uros

Il est précisé que la répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme « Patrimoine » est modifiée : les crédits de paiement de l'église d'Andeville et du château d'Esches sont supprimés pour abonder les CP destinés au Château d'Hénonville.

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2004 à l'article 1068 pour un montant de 2 958 752 ,71 €uros.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (Madame CHAPELOUX s'étant abstenue) le budget supplémentaire du budget principal ainsi que l'affectation des résultats.

Budget annexe Parc d'activités « les Vallées »

Le budget supplémentaire de l'exercice 2005 est équilibré en recettes et dépenses à la somme de **566 645,49 €uros** répartis comme suit :

- Section de fonctionnement : - 248,00 €uros
- Section d'investissement : 566 893,49 €uros

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (Madame CHAPELOUX s'étant abstenue) le budget supplémentaire du budget annexe Parc d'activités « les Vallées ».

Budget annexe Parc de stationnement

Le budget supplémentaire de l'exercice 2005 est équilibré en recettes et dépenses à la somme de **129 077,53 €uros** répartis comme suit :

- Section de fonctionnement : 0,00 €uros
- Section d'investissement : 129 077,53 €uros

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2004 à l'article 1068 pour un montant de 76 537,23 €uros

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (Madame CHAPELOUX s'étant abstenue) le budget supplémentaire du budget annexe Parc de stationnement ainsi que l'affectation des résultats.

Budget annexe Musée de la Nacre

Le budget supplémentaire de l'exercice 2005 est équilibré en recettes et dépenses à la somme de **109 104,22 €uros** répartis comme suit :

- Section d'exploitation : 56 012,82 €uros
- Section d'investissement : 53 091,40 €uros

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2004 à l'article 1068 pour un montant de 28 091,40 €uros et à l'article 002 pour un montant de 31 012,82 €uros

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (Madame CHAPELOUX s'étant abstenue) le budget supplémentaire du budget annexe Musée de la Nacre ainsi que l'affectation des résultats.

Budget annexe Transports

Le budget supplémentaire de l'exercice 2005 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **3 387,53 €uros** répartis comme suit :

- Section d'exploitation : 1 499,56 €uros
- Section d'investissement : 1 887,97 €uros

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2004 à l'article 1068 pour un montant de 1 887,97 €uros et à l'article 002 pour un montant de 1 499,56 €uros

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (Madame CHAPELOUX s'étant abstenue) le budget supplémentaire du budget annexe transports ainsi que l'affectation des résultats.

Madame CHAPELOUX interroge *Monsieur le Président* sur la situation de la ZA Meressan suite au courrier distribué par la S.E.V.E.

Monsieur le Président précise que cette question n'est pas à l'ordre du jour et que les questions soulevées par ce courrier ne relèvent pas de la compétence de la CCS. Il regrette par ailleurs que ce dossier soit sans cesse bloqué ce qui nuit gravement au développement économique de Méru et de sa région.

IX – DM1 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Président présente la DM 1 équilibrée en recettes et dépenses à la somme de **2 500,00 €uros** répartis comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 500,00 €uros

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la DM1 du budget annexe eau assainissement.

X – SALLE MULTIFONCTIONS DE LORMAISON

Monsieur le Président présente le projet de convention entre la Communauté de Communes des Sablons et la commune de Lormaison pour fixer les conditions financières de participation à la construction de la salle multifonctions en sachant que toutes les dépenses relatives à la salle multisports sont supportées par la commune (222 600 €uros), la Communauté de Communes des Sablons prenant en charge le reste (777 450 €uros).

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer cette convention.

XI – ETAT DES FACTURES ET DES MARCHES REALISES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Monsieur le Président présente l'état des factures et marchés passés en procédures adaptées du 1^{er} mars 2005 au 31 mai 2005.

Le Conseil Communautaire prend acte de cet état.

XII –FISAC/ APPROBATION DES FICHES ACTION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les services pour l'artisanat et le commerce géré par l'Etat), *Monsieur le Président* présente 6 fiches d'actions ayant pour objet la création d'un poste d'animateur développeur du commerce et de l'artisanat local, l'élaboration d'un document de recommandations sur les devantures commerciales, l'accompagnement des entreprises artisanales et commerciales dans le cadre du dispositif FISAC, l'octroi d'aides directes aux entreprises en milieu rural et en milieu urbain, la mise en place d'opérations collectives de promotion du commerce et de l'artisanat de Méru et des opérations d'aménagements urbains à Méru.

Madame CHAPELOUX note qu'il s'agit d'un dossier intéressant permettant d'apporter un soutien au commerce. Elle note toutefois qu'il ne lui paraît pas opportun de dissocier les aides aux entreprises en milieu rural et en milieu urbain.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ces actions.

XIII – ELECTION D’UN VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu’à la demande de la Commune d’Amblainville, un nouveau vice-président va être élu en remplacement de Monsieur Pierre PLANSON.

Messieurs VASQUEZ et LEVASSEUR se déclarent candidat.

Au premier tour de scrutin, *Monsieur VASQUEZ* obtient 6 votes et *Monsieur LEVASSEUR* 42 votes. ***Monsieur Yvon LEVASSEUR est donc élu vice-président.***

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que *Monsieur LEVASSEUR* sera chargé des routes en remplacement de *Monsieur LECLERC* qui s’occupera de l’eau et de l’assainissement.

XIV – AGENDA 2006

Monsieur le Président propose de créer une régie de recettes pour la vente d’espaces publicitaires destinés à financer l’édition d’un nouvel agenda communautaire.

Le Conseil Communautaire approuve à l’unanimité la création de cette régie.

XV – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président propose d’instituer la gratuité des entrées au Musée de la Nacre le vendredi après midi durant les mois de juillet et août pour les individuels.

Le Conseil Communautaire approuve à l’unanimité l’instauration de cette gratuité.

Monsieur le Président sollicite l’autorisation du Conseil Communautaire pour engager une procédure d’appel d’offres pour les travaux de restauration du Château d’Hénonville.

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à engager cette procédure.